

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

1er Vol. — N° 6 — 3 centins le numéro —

Février 1897

LA BIBLIOTHÈQUE

CANADIENNE-FRANÇAISE

RECUEIL LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE DERNIER JEUDI DE CHAQUE MOIS

Publié sous le patronage de la Société St-Vincent de Paul

DIEU — FAMILLE — PATRIE

C. - J. MAGNAN

DIRECTEUR — PROPRIÉTAIRE

Abonnement : 25 centins par année, payable d'avance

Toutes communications doivent être simplement adressées
comme suit :

La Bibliothèque Canadienne-française,
Boîte 6, B. P. Faubourg Saint-Jean, QUÉBEC.

QUÉBEC
C. DARVEAU, IMPRIMEUR ET PHOTO-GRAVEUR

1897

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES, EDITEURS, IMPORTATEURS

177, rue St-Joseph—10, Carré Notre-Dame, B.-V.

Toujours en mains un assortiment considérable dans les lignes suivantes :

Papeterie,	Médailles et crucifix,
Articles de Bureaux,	Bénitiers,
Presses à copier,	Chemins de croix,
Encres, Crayons,	Cloches,
Apprêts pour fleurs,	Calices et Ciboirs,
Papier soie,	Châsubles,
Fournitures d'écoles,	Chapes,
Livres blancs,	Draps mortuaires,
Enveloppes,	Encens, Hosties,
Articles de fantaisie,	Cierges, Chandelles,
Albums, Bréviaires,	Croix pour processions,
Missels, Livres de prières,	Flambeaux, Ostensoirs
Imageries, Franges,	et Encensoirs,
Veilleuses, Chapelets,	Huile d'Olive.

Le clergé trouvera à notre établissement tout article concernant le culte, au plus bas prix du marché.

Le Graduel et le Vespéral, nouvelle édition.

Le Paroissien noté, l'Extrait du Paroissien noté, Méthode de plain-chant, Ordres de sépultures, Offices de la Semaine-sainte, Manuel des congréganistes, Cantiques nouveaux, par Etienne Légaré, maître de chapelle à la basilique de Québec.

✉ Correspondance sollicitée.

Nous avons obtenu le diplôme et une médaille à l'Exposition de Chicago, en 1893, pour notre célèbre Cours de Calligraphie canadienne.

Attention spéciale aux commandes reçues par la maille.

LA BIBLIOTHÈQUE

CANADIENNE-FRANÇAISE

1er Volume

N° 6

Février 1897

Former le Goût, faire aimer
le Beau, le Vrai et le Bien.

SOMMAIRE : — Notre jeunesse, *C. J. Magnan* — A travers les Beaux Arts : Architecture romane. Cathédrale du Puy (gravure). — Frédéric Ozanam (suite). — La voix du Pape. — Léon XIII (gravure). — Honnêteté et Charité (récit). — Québec illustré : Église St Jean-Baptiste (gravure). — Un document important : Érection du noviciat des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Québec, *S. G. Mgr l'Archevêque de Cyrène*. — Les petits souliers de Noël, suite. — Hôtel du Parlement d'Ottawa (gravure). — Le Quart d'heure d'étude : Le Parlement fédéral. La circulation du sang. — Echo des conférences. — Revue du mois. — Aux lecteurs. — Récréation.

Notre jeunesse

Voilà un sujet de la plus haute importance.

Nul ne peut se désintéresser de la formation religieuse et morale de ceux qui seront appelés demain à prendre part à la gouverne de la société.

D'ordinaire, dans notre province, on abandonne les jeunes gens trop tôt à eux-mêmes. La première communion faite, les petits garçons quittent l'école, et se livrent aux travaux des champs. Un peu plus tard, plusieurs vont *en voyage*, car le *tour des États*, voilà le rêve de bien des jeunes Canadiens-français, et d'autres exercent un métier ou travaillent à la journée.

Mais dans presque tous les cas, l'instruction des petits garçons, à part ceux qui font un cours d'étude, se borne à

quelques années d'école primaire, et leur éducation religieuse ne comprend que les sermons et les prênes entendus par-ci par-là avec indifférence. Il y a bien les catéchismes du dimanche, mais dans plusieurs paroisses, ils ne sont fréquentés que par un petit nombre de jeunes gens.

Qu'arrive-t-il, dans les villages surtout? Presque tous les garçons de treize à vingt ans emploient leurs loisirs à des riens; la flânerie règne en maîtresse chez nous. On perd son temps, on croupi dans l'ignorance, et très souvent le cœur se corrompt, l'âme se défloré, le jugement se fausse et la droite raison s'obscurcit au sein de réunions où la liberté du langage ne connaît pas de limite.

Il est une habitude qui existe dans nos bourgs, que nous croyons devoir signaler à ceux qui ne veulent pas fermer absolument les yeux sur les dangers qui menacent présentement la société catholique dans notre pays.

Il s'agit, ici, des villages principalement.

Tous les soirs, après le souper, le jeune gars, la pipe au bec, quitte la famille et se dirige crânement vers la station du chemin de fer, le *magasin* de son choix ou tout autre lieu de réunion nocturne. L'auditoire qui compose ces clubs d'un nouveau genre comprend des personnes de tout âge et de toute condition. Les éclats de voix, les grosses farces, les histoires immorales, les dissertations politiques dangereuses, etc, voilà ce qui constituent d'habitude une séance de bavards. Les jeunes gens, encore bons à l'époque de leur première communion, ne tardent pas à se gâter en fréquentant de semblables milieux.

Devenu homme fait, après avoir reçu une si *bonne éducation* de flâneur, ignorant ses vrais devoirs de catholique, le jeune Canadien s'établit, et le voilà *citoyen*. Dorénavant, c'est à ce juge si bien éclairé que les questions politiques et sociales les plus délicates, les plus importantes et les plus difficiles seront soumises! Rien de surprenant si par

orgueil, mesquinerie, caprice ou entêtement, nos compatriotes, qui se vantent tant d'avoir la foi, se révoltent contre leur curé, et quelquefois même contre leur propre évêque, à propos de tout et à propos de rien. Le *non serviam* tombe des lèvres de bien des braves gens qui agissent ainsi par ignorance.

Mais que faire, me dira-t-on, pour enrayer un pareil mal ? Que faire ! Mais se remuer, s'occuper de la jeunesse, ne pas l'abandonner à l'époque où elle a le plus besoin de protection.

Les jeunes gens aiment à se réunir ; c'est naturel, c'est légitime. Eh ! bien, réunissons-les de temps en temps, *dans un bon but*, procurons-leur des amusements honnêtes, des distractions intellectuelles, en un mot, dirigeons l'activité du jeune homme vers le bien, au lieu de la laisser se dépenser inutilement, ce qui est toujours funeste.

C'est ici que l'œuvre de la Société de Saint-Vincent de Paul s'offre à nous comme le grand remède aux maux qui affligent actuellement notre chère patrie canadienne-française.

Que dans chacun des neuf cents villages de notre province se forme une petite conférence de charité ; voilà autant de foyers d'où rayonnerait la chaleur nécessaire aux œuvres catholiques de la paroisse, telles que la visite des pauvres, les conférences populaires, l'œuvre des bonnes lectures et de la bonne presse, etc. Que chacune de ces conférences compte seulement une dizaine de membres ; voilà déjà un bataillon de 9,000 catholiques militants pour qui la foi ne saurait exister sans les œuvres. Que de merveilles une telle armée ne pourrait-elle pas accomplir sous le souffle puissant de la charité !

Gédéon sauva son peuple grâce à trois cents braves. Que ne ferions-nous pas avec dix milles ?

C. J. MAGNAN.



L'ARCHITECTURE

IV

ARCHITECTURE ROMANE

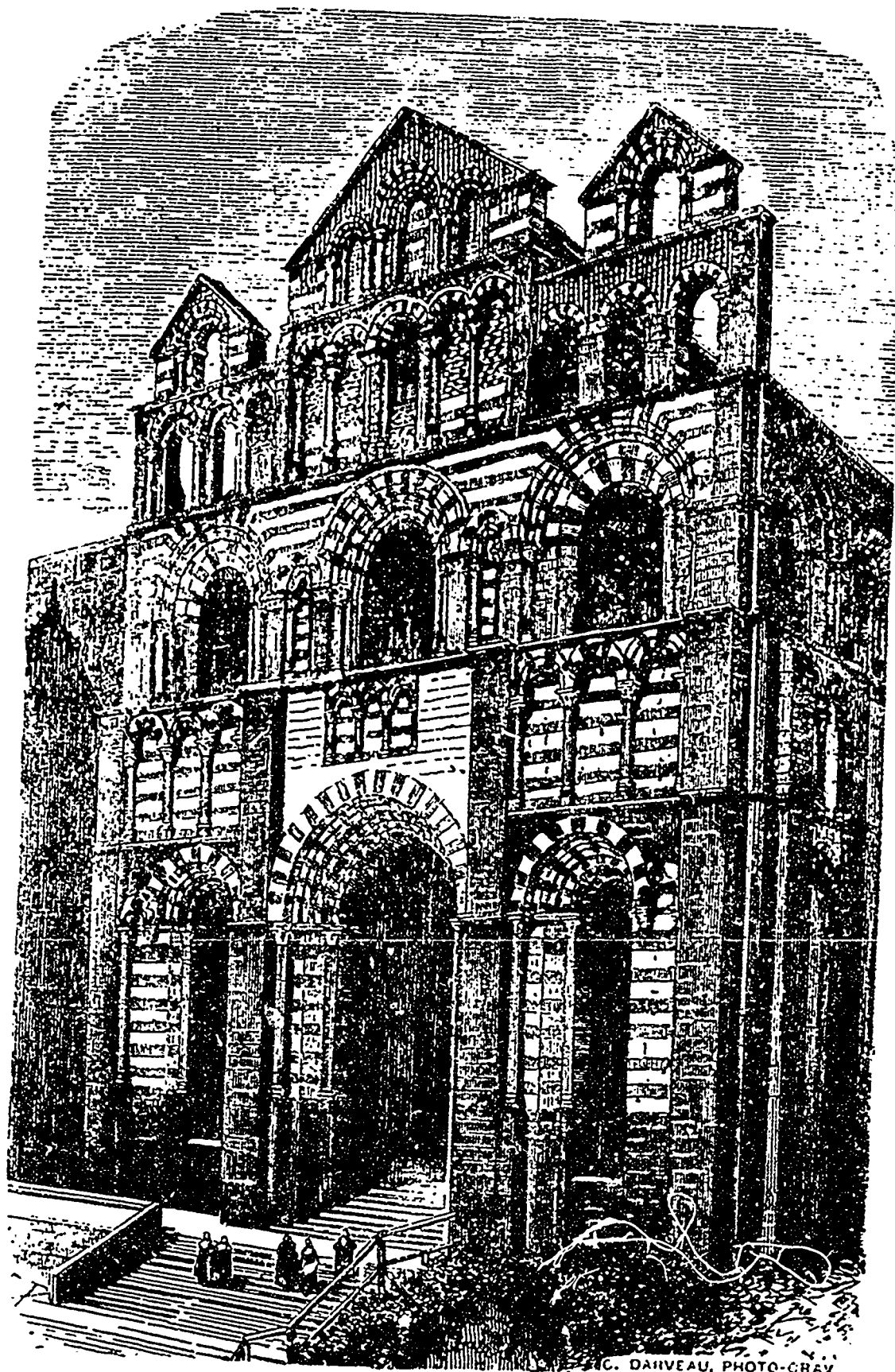
L'art grec et l'art romain avaient été engloutis sous les flots des hordes barbares. Quelques siècles s'écoulèrent sans que l'art reparût. Aux approches de l'an mille, un art nouveau se manifeste. L'Eglise catholique, grâce à ses moines, avait conservé au monde le flambeau du génie qui devait éclairer les sociétés au moyen-âge. C'est du fond des cloîtres que sont sortis les artistes qui manquaient à la terre il y a huit siècles.

L'époque *romane* était ouverte. Rien dans l'art roman ne rappelle l'art grec ou romain. C'est un art nouveau qui vient de naître.

Ce qui nous frappe dans l'architecture romane, c'est la hauteur des voûtes. Le temple grec était plus large que haut. L'église chrétienne, du premier jour où elle est née, est vaste et haute. Sous cette voûte élevée, qui semble s'élançer vers le ciel, la prière monte plus librement. Mais cette architecture n'est pas encore parfaite ; elle le deviendra dans la suite, et l'art gothique, l'art chrétien par excellence, succèdera à l'art roman, précurseur du premier.

Ci-contre, nous reproduisons un monument *roman* ; c'est la cathédrale du Puy, en France. La vue de cette église romane produit une impression de grandeur et de puissance ; ce monument a un air de majesté sévère.

L'unité résulte de la simplicité et de la continuité des lignes horizontales et verticales. La variété provient de l'emploi de la ligne courbe et du grand nombre des arcades superposées. Enfin ce qui en fait la beauté, c'est l'heureuse harmonie des lignes et des couleurs.



C. DAIVEAU, PHOTO-GRAY

Cathédrale du Puy

FRÉDÉRIC OZANAM

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

(*Suite.*)

A la sortie des cours qu'il suivait avec passion, Ozanam s'était lié de bonne heure avec un certain nombre de camarades qui partageaient et son ardeur pour l'étude et la pureté de sa conduite. Ces excellents cœurs souffraient d'entendre tomber parfois, du haut des chaires de la Sorbonne, des attaques violentes contre leurs convictions intimes les plus chères. Il fut décidé entre eux qu'une réponse leur serait faite. Ozanam, le plus ardent de la petite phalange, reçut mission de la rédiger. Il la présenta à M. Jouffroy, avec prière d'en donner lecture. L'éminent professeur refusa d'abord, mais comme elle était signée de quinze de ses auditeurs, et qu'au fond il appréciait lui-même le bienfait de la foi chrétienne qu'il avait eue jadis, ainsi qu'il l'a raconté dans une page immortelle, il finit par s'exécuter. La lecture fut écoutée avec stupeur par une partie du jeune auditoire, avec applaudissements par une autre partie, mais Jouffroy en proclama la sincérité et promit dès lors d'en tenir compte :

“Messieurs, ajouta-t-il, il y a cinq ans, je recevais des objections dictées par le matérialisme ; le spiritualisme osait à peine s'affirmer ; aujourd'hui un revirement s'opère dans les esprits : l'opposition est toute catholique !”

Non content d'avoir amené le scepticisme de l'enseignement officiel à plus de modération, Ozanam provoqua l'ouverture de conférences qui devaient opposer à tous ces cours plus ou moins rationalistes l'exposition de la véritable philosophie chrétienne. M. l'abbé Gerbet, depuis évêque de Perpignan, était admirablement à la hauteur de ce dessein et répondit aux vœux d'Ozanam et de ses amis. La jeunesse catholique ne fut pas seule à se presser autour de sa chaire ; les sommités les plus connues de

L'intelligence et du monde les fréquentèrent bientôt; on y vit plusieurs fois Sainte-Beuve à côté d'André Ampère et de son fils. "M. Gerbet, dit Ozanam dans une de ses lettres, a d'abord le geste embarrassé; son improvisation, au début, est douce et paisible; mais à la fin de son discours son cœur s'échauffe, sa figure s'illumine, le rayon de feu est sur son front, la prophétie sur ses lèvres." Ce portrait d'orateur est exactement celui qu'on pourra tracer, un peu plus tard, du jeune auditeur dont la plume nous l'a laissé.

Ozanam aurait souhaité de transporter jusque dans la chaire de Notre-Dame ce mode de prédication moins didactique, plus ouvert à la contradiction et plus conforme aux exigences d'un siècle qui a cessé de croire. Il fit à deux reprises, toujours de concert avec ses jeunes amis, une démarche dans ce but auprès de Mgr de Quélen, archevêque de Paris. La députation alla jusqu'à désigner l'abbé Lacordaire, qui lui était connu par le journal *l'Avenir*, par la tentative hardie de l'école libre et les procès qui la suivit. L'Archevêque reçut ces jeunes gens avec une entière bienveillance et les embrassa tous en leur disant qu'il saluait en eux une France nouvelle, espoir d'une résurrection prochaine. Mais il n'était pas l'homme des innovations et refusa de s'écarter des traditions acceptées. L'heure n'était pas encore venue.

Faute de mieux, les pieux jeunes gens fondèrent entre eux, rue de l'Estrapade, une réunion qu'ils baptisèrent "conférence d'histoire." Ils y conviaient avec discrétion ceux qui, sans partager leurs idées, paraissaient animés du noble désir d'arriver à la découverte du vrai; ils y traitaient les plus graves questions d'histoire, de philosophie, de littérature. La réplique était permise, et même demandée, pourvu qu'elle demeurât non pas calme et mesurée, ce qui eût été difficile à leur âge, mais courtoise et loyale.

(à suivre.)

La voix du Pape (1)



“ Nous sommes engagés, sur des intérêts de premier ordre, dans une lutte violente et presque quotidienne, où il est très difficile qu'un grand nombre d'hommes ne soient pas trompés, ne s'égarent et ne se découragent.

“ Avec quel acharnement et de combien de façons on fait la guerre à l'Eglise, il est à peine nécessaire de le rappeler. . .

“ En beaucoup de contrées, le catholicisme est ou bien ouvertement battu en brèche, ou secrètement attaqué. Les erreurs les plus pernicieuses sont assurées de l'impunité, et de nombreuses entraves sont apportées à la profession publique de la vérité chrétienne.

(1) Extrait de l'Encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII : *sur les principaux devoirs des chrétiens.*

“ En présence de ces iniquités, il est tout d'abord du devoir de chacun de veiller sur soi-même et de prendre tous les moyens pour conserver intacte la foi dans son âme, en évitant ce qui pourrait la compromettre et en s'armant contre les fallacieux sophismes des incrédules. . .

“ Dans ce déluge universel d'opinions, c'est la mission de l'Eglise de protéger la vérité et d'arracher l'erreur des âmes, et cette mission, elle doit la remplir saintement et toujours, car à sa garde ont été confiés l'honneur de Dieu et le salut des hommes. Mais quand les circonstances en font une nécessité, ce ne sont pas seulement les prélats qui doivent veiller à l'intégrité de la foi ; mais, comme le dit saint Thomas : chacun est tenu de manifester publiquement sa foi ; soit pour instruire et encourager les autres fidèles, soit pour repousser les attaques des adversaires.

“ Reculer devant l'ennemi et garder le silence, lorsque de toutes parts, s'élèvent de telles clameurs contre la vérité, c'est le fait d'un homme sans caractère ou qui doute de la vérité de sa croyance. Dans les deux cas, une telle conduite est honteuse et elle fait injure à Dieu ; elle est incompatible avec le salut de chacun et avec le salut de tous ; elle n'est avantageuse qu'aux seuls ennemis de la foi. Car rien n'ehardit autant l'audace des méchants que la faiblesse des bons. ”

(A suivre.)

Honnêteté et charité

C'était un des beaux quartiers de Paris.

Une femme, jeune encore, ayant à ses côtés un charmant enfant plein de vie, stationnait de ces de longues heures près d'une cour d'honneur où passait et repassait le grand monde. Elle vendait des bouquets. Mais, hélas ! nul ne prenait garde à elle et à ses bouquets. Ils étaient cependant si beaux, si artistement façonnés !

Ce trésor éphémère était son unique ressource. Elle n'avait rien pris depuis la veille, et le dernier morceau de pain venait d'être donné à l'enfant. Avec l'insouciance de son âge, ce petit, qui ne se doutait pas de l'affreux dénûment de sa mère, riait, sautait et folâtrait, tandis qu'elle pleurait.

Vient à passer un monsieur d'un certain âge, enveloppé d'une riche fourrure, et conduisant une jeune fille au visage angélique qui reflétait dans toute sa personne la suavité de son âme.

Ils sont tout près, la bouquetière leur montre d'un air suppliant sa magnifique corbeille de fleurs. Le monsieur ne daigne pas lui jeter un regard, et il est déjà passé ; mais la jeune fille plus attentive, a vu deux grosses larmes ; elle devine, et, avec une délicatesse et une dextérité que le cœur sait inspirer, elle laisse tomber un billet de banque sur la corbeille de fleurs.

La bouquetière n'a rien aperçu.

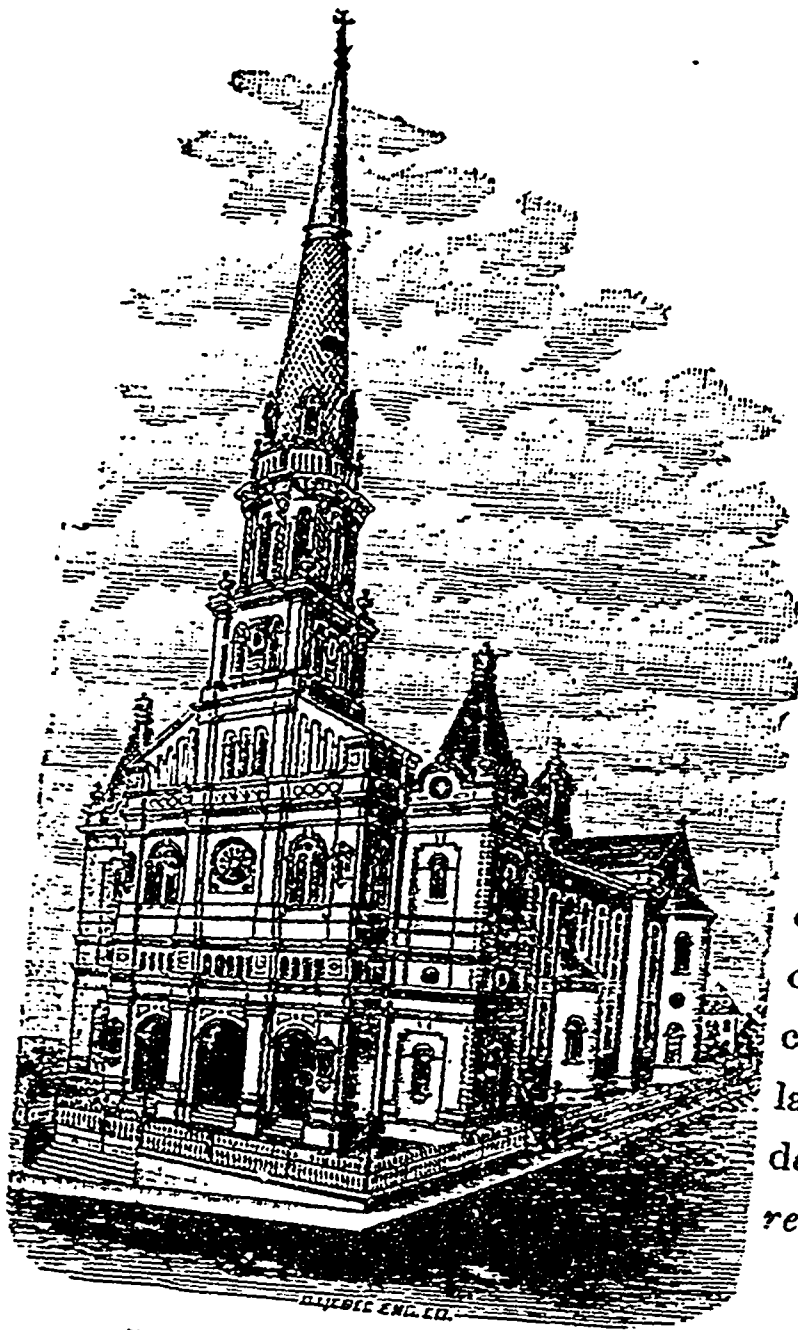
“ Maman, lui dit l'enfant, quel est ce papier que la dame a laissé tomber sur les bouquets ? ”

La mère reconnaît un billet de cinquante francs ; elle croit à une erreur, court vers les deux passants, les rejoint et veut leur rendre le billet.

La jeune fille s'efforce d'avoir l'air naïf et de n'avoir pas l'air de comprendre ; la bouquetière insiste et fait intervenir le monsieur. Celui-ci regarde fixement l'enfant, saisit le billet, et ouvrant son portefeuille il en tire un autre de dix fois plus de valeur.

“ Ma fille vous donne cinquante francs, parce que vous êtes pauvre ; et moi je décuple la somme et donne cinq cents francs parce que vous êtes honnête. ”

Québec illustré



Ce vaste monument vient à peine d'être terminé. Il a été élevé sur les ruines de l'ancienne église de la paroisse de Saint-Baptiste, incendiée en 1880. Le style de cet édifice est assez difficile à préciser : c'est un mélange agréable de roman et de renaissance.

EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Un document important

Erection canonique du Noviciat des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Québec. — Couronnement du Congrès.

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT SIÈGE APOSTOLIQUE,
ARCHEVÊQUE DE CYRÈNE, ADMINISTRATEUR DE L'ARCHI-
DIOCÈSE DE QUÉBEC

A tous ceux que les présentes verront, salut et béné-
dictions en Notre-Seigneur.

Tous les fidèles de ce diocèse connaissent l'œuvre admirable de la Saint-Vincent de Paul qui a célébré le 8 décembre dernier, par des fêtes inoubliables, le cinquante-nième de sa fondation en ce pays ; les œuvres de zèle et de dévouement que cette société a opérées parmi nous et dont l'influence salutaire se fait maintenant sentir jusque dans les endroits les plus reculés de notre chère patrie. Non seulement de Québec, son siège principal et son berceau, cette association a rayonné dans tous les sens et est allé porter ses consolations jusqu'à nos frères et concitoyens du Manitoba, mais ici même, en notre ville, elle s'est épanouie sous des formes diverses et en particulier dans l'œuvre du Patronage, où il semble que l'esprit de saint Vincent de Paul, ce héros de la charité, soit passé tout entier.

L'idée première de cette fondation est due au zèle entreprenant d'un homme justement célèbre en cette ville, par les œuvres multiples de sa charité qui lui survivent. Elle fut fondée le 7 mars 1861 par Monsieur le chevalier Muir et reçut les bénédictions de Sa Grandeur Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, Administrateur du diocèse de Québec. Il est nécessaire d'évoquer ici les noms bien dignes de nos éloges de ceux qui furent les coopérateurs et les zélés de cette œuvre naissante, de messieurs Pierre Rivet et F. E. Juneau, premiers présidents de l'œuvre, et du Très Rév. Mgr Langevin, qui en fut le premier chapelain. Ces Messieurs eurent pour successeurs deux hommes que tout Québec connaît et dont tout Québec s'honore ; Mgr Thomas Etienne Hamel, second chapelain de l'œuvre, et M. C. N.

Hamel, troisième président, dignes frères par les liens du sang, mais plus frères encore par les liens de cette charité envers les pauvres qui semble chez eux un invincible besoin.

Bien modeste en apparence, cette œuvre due à l'initiative de ces hommes de bien que nous ne saurions trop remercier et bénir, n'en est pas moins une des institutions les plus précieuses et les plus utiles, j'ajouterai même, les plus nécessaires que notre ville possède.

L'œuvre du Patronage a eu la bonne fortune de tomber entre les mains des illustres Frères de Saint-Vincent de Paul, et ces zélés disciples du grand organisateur de la charité dans les temps modernes se sont dévoués à leur tâche avec un courage et une intelligence que nous sommes heureux de reconnaître en ce moment.

Appelés à Québec en 1884, ces admirables Frères de Saint-Vincent de Paul ont donné une nouvelle vie à l'œuvre du Patronage et se sont employés avec un dévouement apostolique à exercer leur zèle en faveur de la classe des déshérités de tous les biens de ce monde. Leur vie de sacrifices couronnée de si beaux résultats, a attiré sur eux les regards de toute notre population et la grâce de Dieu a fait germer dans le cœur de plusieurs jeunes gens le désir de se consacrer eux aussi, à une œuvre si digne de leur admiration, de devenir membre de cette belle congrégation.

Les distances considérables qui nous séparent de la France, berceau et centre de l'œuvre, nécessitent la fondation d'un noviciat en ce pays, et le Saint Siège, informé de la condition dans laquelle se trouve le Patronage de Québec, a jugé à propos d'accorder cette faveur par un indult du 1er décembre 1896.

Nous sommes heureux de profiter de cette bienveillante permission du Saint Siège qui Nous donne une nouvelle garantie de stabilité pour cette œuvre qui nous est chère, et en vertu des pouvoirs qui Nous sont accordés dans l'indult susdit, Nous érigeons canoniquement par les présentes, dans la résidence des Révérends Frères de Saint-Vincent de Paul, un noviciat régulier, sujet à toutes les conditions requises par les provisions du Saint Siège et les constitutions de l'Institut, et Nous faisons des vœux pour que ce noviciat, béni de Dieu, soit toujours rempli de jeunes gens bons, pieux, dociles, zélés, n'ayant en vue que leur

sanctification et le salut du prochain, dévorés par dessus tout des saintes flammes de la charité qui doit distinguer les heureux disciples du grand saint Vincent de Paul.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre seing de notre secrétaire, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

† L. N. ARCH. DE CYRÈNE,
Administrateur.

LES PETITS SOULIERS DE NOËL

(Suite.)

IV

— Tu ne veux pas de bonbons, mon ami ?

— Non. Je vais dire ma prière pour que le bon Noël apporte de l'argent.

— De l'argent.

— Oui, pour que M. Gorjut ne te fasse plus pleurer.

Et le petit garçon alla s'agenouiller, les mains jointes, au milieu de la chambre.

— Oh ! oui, prier, prier ! s'écria la mère.

Et à son tour, elle se mit à genoux devant le berceau de son jeune fils.

Il était nuit noire lorsque Jacques rentra ; il apportait, comme il faisait chaque jour, un énorme fagot de bois mort, qu'il avait ramassé dans la forêt. Le bois mort brûle vite, mais on l'économisait pour que le fagot durât un jour.

En travaillant, Jacques avait eu chaud puis, dans la forêt, en ramassant le bois, le froid l'avait saisi ; il était si légèrement vêtu ! il rentrait tout grelottant.

La jeune femme jeta vite sur le feu une brassée de bois. On fit cercle autour de la flamme pétillante.

Jacques mangea sa soupe sur ses genoux. Voyant qu'il ne parvenait pas à se réchauffer, il se mit au lit.

Un instant après, la mère coucha les enfants. Mais auparavant André, qui n'oubliait pas le bon Noël, eut soin de placer les petits souliers de son frère et les siens tout près du feu, sous le manteau de la cheminée.

— Te trouves-tu mieux ? demanda la jeune femme.

— Oui, répondit-il. Je crois que je vais dormir, un bon sommeil me remettra.

— Moi, je vais faire la veillée de Noël, dit-elle. Et elle reprit son tricot. C'était un gilet de laine qu'elle confectionnait pour son mari.

Une demi-heure plus tard, Jacques et les deux enfants dormaient.

V

Elle travaillait, la jeune femme, et elle se disait : Quand Jacques portera ce bon tricot, il n'aura plus froid. Elle pensait aussi à la menace du propriétaire, et elle se trouvait bien malheureuse. Elle n'avait rien dit à son mari, car elle avait eu peur de le rendre plus malade... Elle préférait souffrir seule.

Vers dix heures et demie, la lampe s'éteignit tout à coup, faute d'huile. Il n'en restait plus dans la maison, et elle n'avait pas d'argent pour en aller chercher.

Peu de temps après, les cloches sonnèrent à grande volée : elles appelaient les fidèles à la messe de minuit. Je suis bien mal vêtue pour aller à l'église, se dit la pauvre femme ; mais n'importe, à l'entrée, cachée derrière un pilier, on ne me verra pas ; j'entendrai les chants du prêtre et je joindrai mes prières à celles des autres femmes.

Jacques et les enfants dormaient toujours.

Elle s'éloigna à petits pas et sortit sans bruit de la maison.

Cinq minutes après, deux femmes, dont l'une portait une lanterne sourde, s'arrêtèrent devant la porte de l'humble

demeure. Il avait neigé durant la soirée, puis à la neige avait succédé un épais brouillard.

— Il n'y a pas de lumière dans la chambre, dit à voix basse l'une des deux femmes.

— C'est vrai, répondit l'autre, ils sont couchés sans doute.

— Faut-il entrer ?

— Oui, la porte n'est sûrement fermé qu'au loquet. Dans le village, les pauvres gens ne se servent pas de clef.

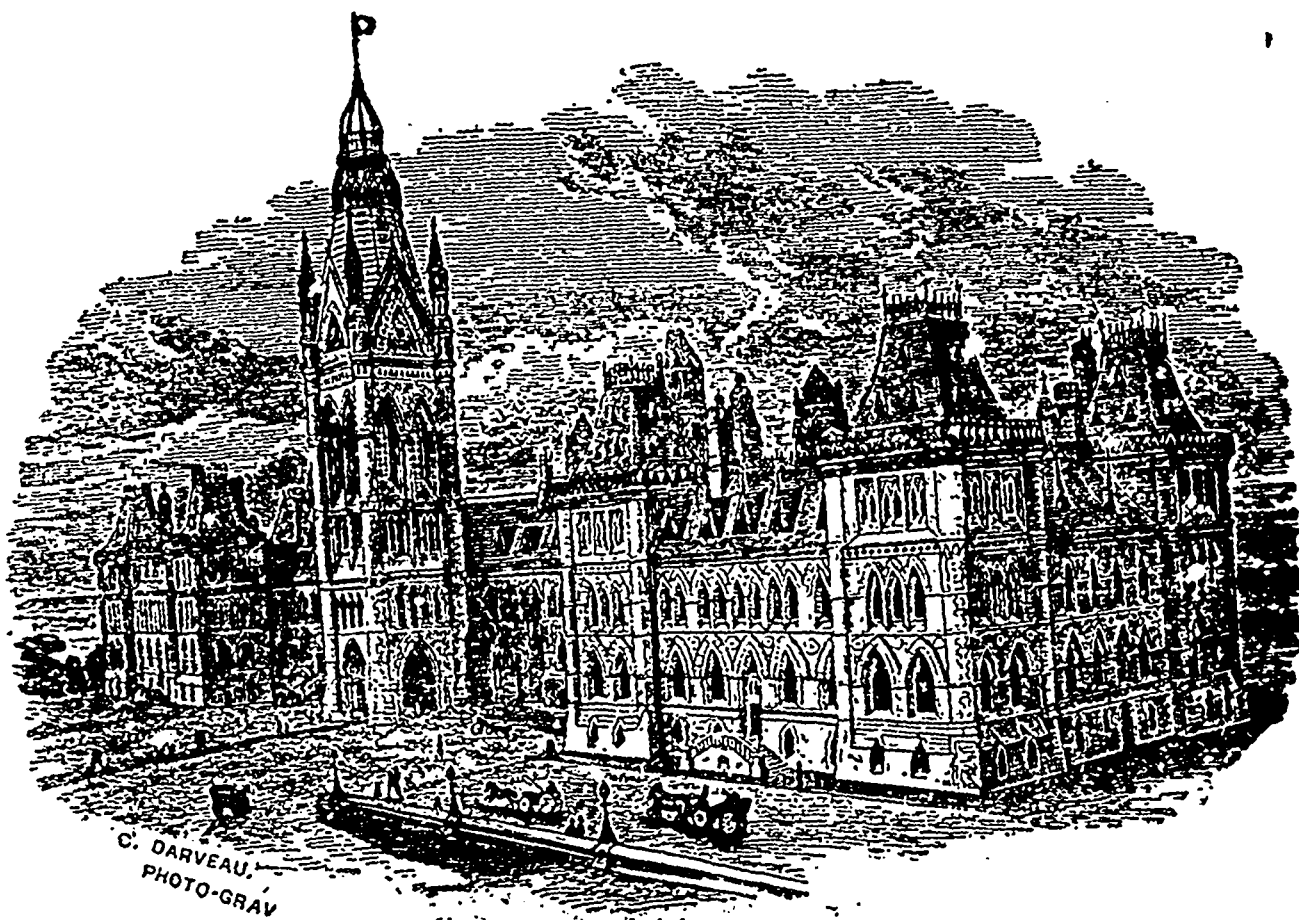
La plus jeune des deux femmes prit la lanterne des mains de sa compagne, ouvrit la porte doucement et entra seule dans la maison. Elle s'avança timidement jusqu'auprès du lit du petit André. Là, elle s'arrêta. Puis, projetant la lumière de la lanterne sur les objets environnant, elle vit Jacques endormi, l'enfant dans son berceau, et le visage frais et rose d'André, ressortant comme une peinture sur la toile blanche de son petit oreiller. Il lui sembla que le garçonnet avait ouvert les yeux.

Elle s'approcha de la table en plongeant la main dans la poche de sa robe. Elle la retira fermée, avec l'intention évidente de mettre sur la table ce qu'elle tenait. Mais en ce moment, la lumière de la lanterne frappa en plein sur les petits souliers placés par André sur le manteau de la cheminée. L'inconnue tressaillit, et un sourire céleste erra sur ses lèvres.

Elle s'approcha vivement de la cheminée, se baissa, et sa main fine et blanche passa plusieurs fois au-dessus des petits souliers. Enfin, elle se redressa belle et radieuse, et, légère comme un oiseau, elle courut rejoindre sa compagne.

Quand la jeune femme rentra au milieu de la nuit, Jacques et les enfants dormaient toujours.

(à continuer.)



HOTEL DU PARLEMENT D'OTTAWA

LE QUART D'HEURE D'ÉTUDE

DEUXIÈME ENTRETIEN

I

Comment nous sommes gouvernés

NOTRE CONSTITUTION (Suite)

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

- I. Le Parlement fédéral se compose de trois branches : l'Exécutif, le Sénat et la Chambre des Communes.
- II. Le *Sénat* se compose actuellement de 81 membres nommés à vie par le Gouvernement fédéral.
- III. La *Chambre des communes* est actuellement compo-

sée de 212 députés élus par les électeurs des deux cent treize comtés du Canada.

IV. Les *Attributions du Parlement fédéral* sont déterminées dans la charte constitutionnelle que le Parlement impérial nous a octroyée en 1867.

II

Sciences usuelles

LA CIRCULATION DU SANG

Le sang est un liquide rouge qui circule dans notre corps à l'aide de canaux et y entretient la chaleur et la vie.

La circulation du sang se fait au moyen du cœur, des artères et des veines.

Le cœur est un muscle de forme conique placé à peu près au milieu de la poitrine. Il est divisé par une cloison en deux cavités. Il peut se contracter, se resserrer pour se distendre ensuite. Ses contractions lui permettent de projeter dans une grosse artère le sang qu'il contient dans la cavité gauche. Cette grosse artère se subdivise en une foule de petites artères qui portent le sang partout à travers le corps.

En circulant ainsi le sang se charge des produits de la digestion. Il perd sa belle couleur rouge, devient presque noir ; il passe alors dans les *veines* qui le conduisent à la cavité droite du cœur. De là il est projeté dans les poumons où, sous l'influence de l'air, il reprend sa couleur rouge et se purifie. Il revient alors dans la cavité gauche du cœur, d'où il repart pour continuer encore de circuler dans les artères, et ainsi de suite.

On voit donc que le mouvement circulatoire du sang se produit de la façon suivante : Côté gauche du cœur, — artères, — veines, — côté droit du cœur, — poumons, — retour du sang au côté gauche du cœur, d'où il part à nouveau.

Echo des conférences

Une conférence est maintenant fondée à la Malbaie, comté de Charlevoix. Elle compte déjà plusieurs membres qui se réunissent une fois la semaine. On a commencé la visite des pauvres à domicile, les quêtes aux séances, etc. Nos félicitations aux braves de la Malbaie. Succès!

M. C. N. Hamel, président du Conseil Supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul, vient d'adresser une lettre circulaire aux membres de cette société, dans laquelle il rappelle les fêtes du cinquantième, promulgue les vœux du Congrès et annonce la publication d'un volume qui contiendra un compte-rendu des fêtes jubilaires.

REVUE DU MOIS

La peste fait des ravages considérables aux Indes.

Nous donnons aujourd'hui quatre pages de plus à nos lecteurs, et la présente livraison contient quatre gravures. Ce sont autant de sacrifices que nous nous sommes imposés afin d'être agréable à nos lecteurs.

Le Très honoré Frère Joseph, Supérieur des Frères des écoles chrétiennes, est décédé à Paris, au cours du mois dernier. Il y a actuellement 15,000 Frères des Ecoles Chrétiennes répandus dans le monde entier.

Dans le cours de l'année 1896, il y a eu, aux Etats-Unis, 6,520 cas de suicide. Ils vont bien nos voisins. Cette statistique n'a pas lieu de surprendre ceux qui observent la marche des événements dans la république voisine. Le matérialisme et la franc-maçonnerie règnent en maîtres de l'autre côté de la ligne 45e.

Au cours du mois dernier, S. G. Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, a célébré son cinquantième sacerdotal. Les fêtes de ce jubilé ont été grandioses.

Nos sincères félicitations à l'*Oiseau-Mouche* de Chicoutimi, qui vient d'entrer dans sa cinquième année d'existence.

Le grand chef des Hurons de Lorette, Maurice Bastien, est décédé il y a quelques semaines. Il n'y a plus que 100,000 sauvages au Canada. La race huronne est presque éteinte.

Le Saint Siège a approuvé les règles et constitutions des Religieuses Adoratrices du Très Précieux Sang de Jésus-Christ, dont la maison-mère est à St-Hyacinthe. C'est le premier et le seul ordre contemplatif fondé dans notre pays.

Mgr J. Boucher, ancien curé de Louiseville, est décédé dernièrement à l'âge de 95 ans. C'était le doyen du clergé canadien ; il fut ordonné prêtre il y a plus de 60 ans.

On annonce la conversion au catholicisme d'un grand nombre de protestants haut placés des Etats-Unis.

Le *Bulletin des Recherches historiques*, de Lévis, est entré dans sa troisième année d'existence. Longue vie.

Aux lecteurs

Nous avons le bonheur d'annoncer aux abonnés de la *Bibliothèque Canadienne-française* qu'une prime précieuse est offerte à toute personne qui nous adressera une liste de dix abonnements payés par mandat-poste. Voici ce que nous sommes en mesure d'offrir aux propagateurs de la *Bibliothèque*: UNE VIE DES SAINTS ILLUSTRÉE comprenant 52 livraisons de quatre pages, grand format, qui sera distribuée aux zéloteurs, franco par la poste, une fois le mois, par quatre livraisons à la fois.

Tous ceux qui désirent profiter de l'avantage que nous offrons aujourd'hui devront se prévaloir de notre offre d'ici au quinze mars prochain.

Un avocat plaide contre un dentiste qui a fourni à l'un de ses clients un râtelier de mauvaise qualité :

“Messieurs, dit-il, je serai bref et plaiderai ma cause en deux mots : On devait nous mettre pour trente piastres de dents ; on nous a mis dedans pour trente piastres.

J. - E. MARTINEAU

MARCHAND DE QUINCAILLERIES

EN GROS ET EN DÉTAIL

135, RUE SAINT-JOSEPH

(Enseigne de la Bouilloire)

ST-ROCH, QUEBEC.

Nous avons toujours en main le plus grand assortiment concernant notre ligne, tel que : Tôle, Fer blanc, Clous, Vitres, Peintures, Poêles, Outils, Poudre à tirer, Fer en barre, Acier, Ressorts, Huiles, Ferrures pour maisons, Plomb, Coutellerie, etc., etc.

Nous nous chargeons de faire rendre les marchandises, soit à bord des chars, galette ou bateau, sans aucun trouble pour l'acheteur.

Nous changeons ou reprenons les effets lorsqu'ils ne sont pas satis-faisants.

J. - B. MORISSETTE

Agent Général pour les Compagnies
d'Assurance suivantes :

Guardian : — Cie d'Assurance contre le Feu et sur la Vie,
Londres, Angleterre.

Union : — Société d'Assurance contre le Feu, de Londres,
Angleterre.

Lancashire : — Cie d'Assurance contre le Feu, de Man-
chester, Angleterre.

L'Assurance des Glaces à Vitrage de Montréal.

North American Life : — Cie d'Assurance sur la Vie.

Nous invitons spécialement les Fabriques et les communautés reli-
gieuses à nous favoriser de leurs encouragements. Nous émettons des polices
françaises.

Bureau : 82, RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUEBEC.

H. BEAUTEY

QUEBEC et

BORDEAUX

Importateur de vins et liqueurs et de produits
français de premier choix, Cafetière fran-
çaise, Eaux de Vichy

22, rue de la Fabrique, Québec

ED. MARCOTTE

RELIEUR ET REGLIEUR

28, Cote de la Montagne, Québec.

Livres de piété, livres de loi, livres blancs, gaufrage, dorure,
réglage, cartes montées sur toile, etc., etc.

C. DARVEAU

IMPRIMEUR et

PHOTO-GRAVEUR.

80-84, Cote de la Montagne, Québec.

Les marchands manufacturiers, industriels, etc., pourront faire
exécuter à l'imprimerie C. DARVEAU, les VIGNETTES dont ils auront besoin
pour leur genre d'affaires, soit d'après DESSIN, PHOTOGRAPHIE ou REPRODUC-
TION, à des conditions faciles. Catalogues illustrés, etc.

Aussi, impressions de toutes sortes exécutées promptement.

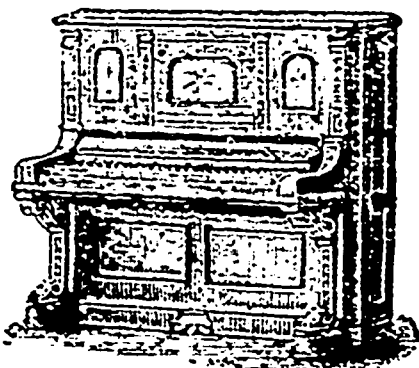
La Société de Protection des Malades

Association de Bienfaisance Catholique et Nationale,
fondée par le Rév. M. Auclair, curé de
St. Jean-Baptiste, Montréal.

Moyennant une contribution mensuelle de 50 ou 75 centimes, selon l'âge de
l'applicant lors de son admission, et une rétribution semi-annuelle de cinquante
centimes, cette Société paie à ses membres malades cinq piastres par semaine,
pendant quinze semaines par année, et cinquante piastres à la mort.

Caisse de dotation facultative de \$250, \$500 ou \$1,000

73, RUE ST-JACQUES, MONTREAL



Hudon, Paradis & Cie

Importateurs, marchands en gros
et en détail. Pianos, Harmo-
niums, Orgues d'églises

Et les célèbres machines à coudre *New-Williams*
et le *Davis*.

93-95, rue St-Jean, E.-V., Québec